



Élaboration du PLUi prescrite par Délibération du Conseil Communautaire du 23 septembre 2021
Projet de PLUi arrêté par Délibération du Conseil Communautaire du 12 février 2025
Dossier soumis à Enquête publique du 29 septembre 2025 au 07 novembre 2025
PLUi approuvé par Délibération du Conseil Communautaire du 26 février 2026

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

1.1.2

Annexe 2 : MOBILITE - ANNEXE ACCESSIBILITE

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le



ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Élaboration du PLUI-HD

Diagnostic – Volet Déplacement

Annexe accessibilité

septembre 2022

L'annexe accessibilité

Le cadre réglementaire

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE



L'annexe accessibilité

Quel public concerné ?

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

L'annexe d'accessibilité s'adresse aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.

La **directive européenne 2001/85/CE définit les personnes à mobilité réduite** comme étant : « *Toutes les personnes ayant des difficultés pour utiliser les transports publics, telles que, par exemple, personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et les personnes en fauteuil roulant), personnes handicapées des membres, de petite taille, personnes transportant des bagages lourds, personnes âgées, femmes enceintes, personnes ayant un caddie et personnes avec enfants (y compris enfants en poussette)* ».

La **loi du 5 février 2005 définit quant à elle, dans son article 2, la notion de handicap (repris à l'article L114 du Code de l'action sociale et des familles)** : « *Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

Enfin, la **directive d'application de la loi du 5 février 2005, en date du 13 avril 2006, élargie la notion d'accessibilité** à « *tous les types de handicaps, non seulement moteurs, mais aussi sensoriels (...), cognitifs et psychiques (...).* » Elle précise également que « *ces obligations nouvelles sont appelées à bénéficier à tous les usagers, y compris les personnes âgées, les enfants et plus généralement toutes les personnes gênées à titre temporaire ou permanent dans leurs déplacements. Elles sont d'autant plus importantes, qu'elles participent à l'amélioration du confort général de la population dans son ensemble* ».





L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Communes	Nombre d'habitants (INSEE-2019)	Nombre d'allocataires AAH (CAF-2017)	Part des allocataires
Abzac	1982	28	1%
Arveyres	1992	24	1%
Bayas	460	13	3%
Bonzac	742	8	1%
Cadarsac	356	0	0%
Camps-sur-l'Isle	598	14	2%
Chamadelle	727	8	1%
Coutras	8602	230	3%
Daignac	470	0	0%
Dardenac	88	0	0%
Espiet	792	6	1%
Génissac	1987	11	1%

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S2LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gours	586		
Guîtres	1591	42	3%
Izon	6167	30	0%
Lagorce	1667	23	1%
Lalande-de-Pomerol	659	6	1%
Lapouyade	507	9	2%
Le Fieu	510	8	2%
Les Billaux	1148	9	1%
Les Églisottes-et-Chalaures	2142	51	2%
Les Peintures	1622	23	1%
Libourne	24257	829	3%
Maransin	1001	11	1%
Moulon	1006	0	0%
Nérigean	841	12	1%
Pomerol	579	11	2%
Porchères	567	14	2%

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants (INSEE-2019)	Nombre d'allocataires AAH (CAF-2017)	Part des allocataires
Puynormand	307	5	2%
Sablons	1300	15	1%
Saint-Antoine-sur-l'Isle	582	8	1%
Saint-Christophe-de-Double	653	16	2%
Saint-Ciers-d'Abzac	1481	17	1%
Saint-Denis-de-Pile	5688	137	2%
Saint-Germain-du-Puch	2231	18	1%
Saint-Martin-de-Laye	550	0	0%
Saint-Martin-du-Bois	844	9	1%
Saint-Médard-de-Guizières	2391	58	2%
Saint-Quentin-de-Baron	2559	28	1%
Saint-Sauveur-de-Puynormand	360	0	0%

Saint-Seurin-sur-l'Isle	3141	116	4%
Savignac-de-l'Isle	501	0	0%
Tizac-de-Curton	346	0	0%
Tizac-de-Lapouyade	472	0	0%
Vayres	4123	29	1%



1882 bénéficiaires de l'AAH sur le territoire de la CALI (un total de 91 175 habitants en 2019)

→ Soit 2% de la population

L'annexe accessibilité

Etat des lieux – accessibilité de la voirie

- Le décret n° 2006- 1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics prévoit dans son article 1^{er} que : « *A compter du 1er juillet 2007, l'aménagement, en agglomération, des espaces publics et de l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique et, hors agglomération, des zones de stationnement, des emplacements d'arrêt des véhicules de transport en commun et des postes d'appel d'urgence est réalisé de manière à permettre l'accessibilité de ces voiries et espaces publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible* ».
- Depuis la loi du 11 février 2005, un **plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)** doit être établi par les communes. Initialement obligatoire pour les communes de plus de 500 habitants, l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 modifie ce seuil et rend **obligatoire** la réalisation de PAVE pour les **communes de plus de 1 000 habitants**.
- La loi de 2005 imposait la mise en accessibilité des établissements recevant du public au 1^{er} janvier 2015. L'ordonnance a également simplifié les normes d'accessibilité pour respecter les échéances fixées. Ainsi, l'ordonnance prévoit la mise en place d'**Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP)**.
- Les Ad'AP sont des documents de programmation financière des travaux d'accessibilité et permettent un engagement des acteurs publics et privés, qui ne sont pas en conformité avec la loi, à réaliser les travaux requis dans un calendrier précis. Ces agendas doivent être programmés pour une **durée de trois ans pour 80% des établissements recevant du public**.

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S2LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Abzac	1982	Non	/	Non	/	/
Arveyres	1992	Non	/			
Bayas	460	Non	/	Non	Non	Voirie, espaces publics, Mairie, Foyer polyvalent, Maison des associations
Les Billaux	1148	En cours	/	En cours	/	/
Bonzac	742	Non	/	Ad'AP	Non	Tous les ERP
Cadarsac	356	Non	/	/	/	Mairie, salle des fêtes
Camps-sur-l'Isle	598	Non	/	/	/	Ecole, restaurant scolaire, Mairie + quelques commerces
Chamadelle	727	Non	/	Ad'AP réalisé en 2016	Non	Cimetière, commerce, Ecole, Eglise, Mairie, Salle des fêtes, Stade
Coutras	8602					
Dagnac	470	Non	/	Non	Non	Mairie, Ecole, Eglise, Salle polyvalente
Dardenac	88	Non	/	Non	Non	Tous les bâtiments publics depuis 2018

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Les Églisottes-et-Chalaures	2142	Non	/	Non	Gymnase, Mairie, salle des fêtes, salle des associations	/
Espiet	792	Non	/	Ad'Ap	Tennis, city stade, accès ancienne poste	Mairie, gymnase, cantine, Eglise, Ecole, stade, salle des associations, garderie, agence postale
Le Fieu	510	Non	/	/	/	Tous les ERP
Génissac	1987	Non	/	/	Mairie et Maison des associations en cours Groupe scolaire, foyer, salle des fêtes, bibliothèque, cimetière, Eglise	/
Gours	586	Oui	2012	Non	/	Mairie, salle des fêtes, école, cimetière, église
Guîtres	1591	Non	/	/	/	Ecoles, collège, CCAS, foyer et Mairie
Izon	6167					
Lagorce	1667	Non	/	AD'AP	/	Groupe scolaire, cantine, mairie, foyer communal, chapelle

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Lalande-de-Pomerol	659	Non	/	Non	/	Tous les ERP sauf l'Eglise
Lapouyade	507	Oui	2013	Non	Avenue de Verdun : Voirie, stationnement, traversées piétonnes	/
Libourne	24257	Oui	2013	/	Voirie en centre ville et dans 7 autres zones	/
Maransin	1001	Non	/	APAVE (diagnostic en décembre 2022)	/	/
Moulon	1006	Sous-commission départementale risques incendies et de panique dans les ERP	/	/	/	Ecole élémentaire (groupe scolaire)
Nérigean	841	Oui	2009	/	Accès Mairie, bibliothèque, école et trottoirs	/
Les Peintures	1622	/	/	/	Cimetière, stade	Eglise, groupe scolaire, la Poste, salle de l'ancienne cantine, salle des fêtes, Mairie

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le



ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Pomerol	579	Concertation en cours	/	/	finalisation de l'aménagement de la mairie/Poste, aménagement parvis église et accès bâtiments école	Salle polyvalente communale, la Maison des Associations, l'école (partiellement), la mairie / Poste (partiellement)
Porchères	567	Non	/	/	Mairie en cours	Salle polyvalente, école, restaurant scolaire et église
Puynormand	307	Non	/	/	/	Salle des fêtes, École et Mairie
Sablons	1300	Non	/	/	Salle de sport	Mairie, école, église
Saint-Antoine-sur-l'Isle	582	Oui	2009	Non	Mairie, foyer rural, commerces	Eglise, école
Saint-Christophe-de-Double	653	Non	/	/	/	/
Saint-Ciers-d'Abzac	1481	Non	/		Mairie en 2023 et Salle des fêtes en 2024	/
Saint-Denis-de-Pile	5688	Oui	2010	/	Bibliothèque, CCAS, salle des fêtes, salle de restauration	Cimetière, école élémentaire, Mairie, salle omnisport
Saint-Germain-du-Puch	2231	/	/	/	/	Eglise, installations de tennis

L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Saint-Martin-de-Laye	550	Non	/	AD'AP déposé en Octobre 2016	Eclairage, portes, poignées, sanitaires, interrupteurs	Mairie, Salle des associations et école. Salle des fêtes non accessible en totalité
Saint-Martin-du-Bois	844	Non	/	Demande d'AD'AP validée en 2015	/	Ecole
Saint-Médard-de-Guizières	2391	Finalisation fin 2023	/	Oui	Annexes 1 et 2 de la Mairie, piscine, plaine de jeux, kiosque, cimetière	Bibliothèque, salle polyvalente, école, cantine scolaire, Eglise, Mairie, Gendarmerie, salle des fêtes
Saint-Quentin-de-Baron	2559	Oui	/	/	/	Accès école maternelle, et salle municipale, cimetière
Saint-Sauveur-de-Puynormand	360	Non	/	/	Eglise	Alle des fêtes, Mairie et école
Saint-Seurin-sur-l'Isle	3141	Projet débuté mais non abouti	Débuté en 2011	Non (travail stoppé)	Voirie, stationnement, trottoirs	/
Savignac-de-l'Isle	501	Non	/	Non	Non	Commerce, école, Mairie, salle des fêtes et Eglise
Tizac-de-Curton	346	Non	/	/	/	Salle Polyvalente, Mairie

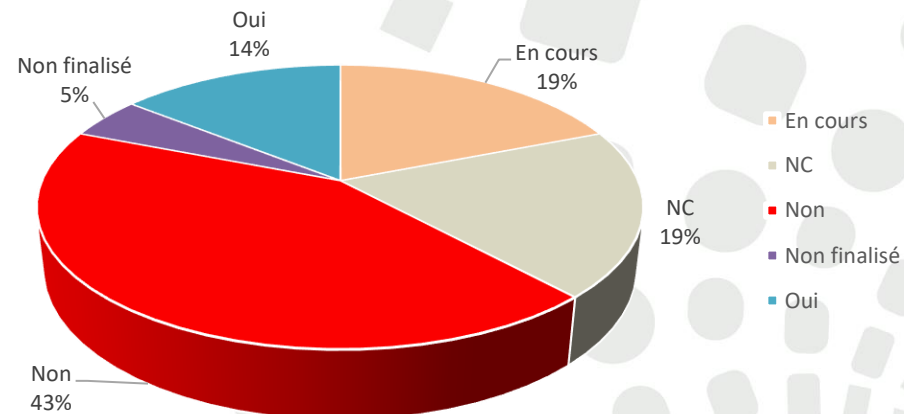
L'annexe accessibilité

Etat des lieux

Communes	Nombre d'habitants	PAVE réalisé	Date de réalisation du PAVE	Schéma de mise en accessibilité des ERP	Projets de mise en accessibilité	ERP mis en accessibilité
Tizac-de-Lapouyade	472					
Vayres	4123	En cours de réalisation	/	Délibération en 2016	Ecole maternelle d'ici fin 2024	Boulodrome, jardin des enfants, bibliothèque, résidence personnes âgées, école élémentaire, salle polyvalente

Une mise en conformité partielle en ce qui concerne la réalisation des PAVE, et la mise en accessibilité ERP concentrée sur les établissements majeurs tels que les mairies et établissements d'enseignement

Réalisation d'un PAVE pour les communes de +1000 habitants



L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS

Synthèse de l'accessibilité des arrêts par commune en 2022

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Communes	Arrêts accessibles		Arrêts à rendre accessibles		ITA		Arrêts non concernés par une mise en accessibilité		Total
	Au SDA	Pas au SDA initial	Au SDA	Pas au SDA initial	Au SDA	Pas au SDA initial	Au SDA	Pas au SDA initial	
ABZAC			2					4	6
ARVEYRES		4		2					6
BAYAS								4	4
BONZAC								3	3
CADARSAC								2	2
CAMPS-SUR-L'ISLE		2						2	4
CHAMADELLE								4	4
COUTRAS		8		4				15	27
DAIGNAC								3	3
DARDENAC								1	1
ESPIET								3	3
GENISSAC		3		1				3	7
GOURS								5	5
GUÏTRES	1		1				2		4
IZON		3		11				4	18
LAGORCE				1			2	5	8
LALANDE-DE-POMEROL		2							2
LAPOUYADE								6	6
LE FIEU		1						6	7
LE PIZOU							2		2
LES BILLAUX		2	2	8	2				14
LES PEINTURES		1						7	8
LES-EGLISTOTES-ET-CHALAURES		1						8	9
LIBOURNE	78	42	32	35	5	1	5	3	201
MARANSIN				1			1	5	7
MENESPLET							2		2
MONTGUYON							1		1
MONTPON-MENESTEROL							1		1
MOULON				3		1			4
NERIGEAN				2		6			8
POMEROL		2						3	5
PORCHERES								6	6
PUYNORMAND								4	4
SABLONS			2					6	8
SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE								9	9
SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE								8	8
SAINT-CIERS-D'ABZAC			1					5	6
SAINT-DENIS-DE-PILE	3	6	1	9		1		11	31
SAINT-GERMAIN-DU-PUCH				2				5	7
SAINT-MARTIN-DE-LAYE								4	4
SAINT-MARTIN-DU-BOIS								3	3
SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	2	3		1				2	8
SAINT-QUENTIN-DE-BARON		5				1		1	7
SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND								1	1
SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	1	1	4	1				5	12
SAVIGNAC-DE-L'ISLE								1	1
TIZAC-DE-CURTON						1		1	2
TIZAC-DE-LAPOUYADE								6	6
VAYRES		7		7		2		4	20
	85	93	45	88	7	13	16	178	52
	178		133		20		194		5

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

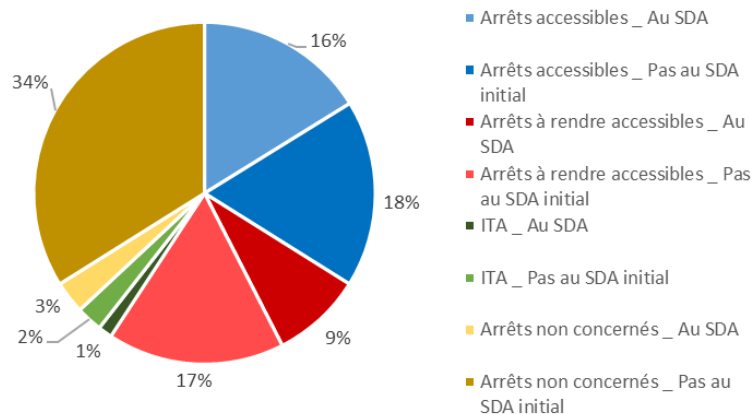
Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Accessibilité des arrêts Calibus – fin 2022



Parmi les arrêts concernés par la mise en accessibilité, près de 54% sont accessibles à fin 2022 sur l'ensemble du territoire de la CALI.

Le SDA prévoit la mise en accessibilité de 83 points d'arrêt entre 2025 et 2028.

Figure 13 Le SIVME dans les bus Twisto (source : Viacités)



Figure 14 Exemple d'informations disponibles sur les écrans du SIVME (source : Viacités)

L'accessibilité du réseau Twisto testée en conditions réelles

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS Programmation pluriannuelle du SDA

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

→ 2025

COUTRAS	Collège H. de Navarre	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	En lien avec les travaux du Département	10 000 €
COUTRAS	Collège H. de Navarre	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	En lien avec les travaux du Département	10 000 €
LES BILLAUX	Les Acacias	COMMERCIAL	Cali 2025	Revêtement	5 000 €
LES BILLAUX	Les Acacias	COMMERCIAL	Cali 2025		10 000 €
LES BILLAUX	Les Enclouses	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	1 abri	10 000 €
LES BILLAUX	Les Gauthiers	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	1 abri	10 000 €
LES BILLAUX	Les Gauthiers	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025		10 000 €
LES BILLAUX	Pont de Guîtres	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	Convention	10 000 €
LES BILLAUX	Pont de Guîtres	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025		10 000 €
LIBOURNE	Carré	COMMERCIAL	Cali 2025	Terminus hors chaussée	15 000 €
LIBOURNE	Les Saules	COMMERCIAL	Cali 2025		10 000 €
LIBOURNE	France Travail	COMMERCIAL	Mairie 2025	1 avent	0 €
LIBOURNE	France Travail	COMMERCIAL	Mairie 2025		0 €
LIBOURNE	Lycée Henri Brulle	COMMERCIAL	Mairie 2025		0 €
LIBOURNE	Lycée Henri Brulle	COMMERCIAL	Mairie 2025		0 €
LIBOURNE	Petit Village	COMMERCIAL	Mairie 2025	1 abri	0 €
NERIGEAN	Mairie	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025		10 000 €
NERIGEAN	Mairie	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025		10 000 €
SAINT-DENIS-DE-PILE	Frappe	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	Comblér l'encoche	5 000 €
SAINT-DENIS-DE-PILE	Frappe	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	Comblér l'encoche	5 000 €
SAINT-DENIS-DE-PILE	Mauriens	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	1 poteau	10 000 €
SAINT-DENIS-DE-PILE	Mauriens	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	1 poteau	10 000 €
SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	Gare	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025		10 000 €
SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	La Croix	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	Comblér l'encoche	5 000 €
SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	La Croix	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2025	Comblér l'encoche	5 000 €

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS Programmation pluriannuelle du SDA

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S2LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

→ 2026

LAGORCE	Mairie	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Cours Tourny	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Docteur Nard	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Docteur Nard	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Ecole Jules Steeg	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Ecole Jules Steeg	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	CCI - Campus du Lac	COMMERCIAL	Cali 2026	A voir / au Département...	10 000 €
LIBOURNE	CCI - Campus du Lac	COMMERCIAL	Cali 2026	A voir / au Département...	10 000 €
LIBOURNE	Chardonnerets	COMMERCIAL	Cali 2026	A voir / au Département...	10 000 €
LIBOURNE	Georges Pompidou	COMMERCIAL	Cali 2026	A voir / au Département...	10 000 €
LIBOURNE	Georges Pompidou	COMMERCIAL	Cali 2026	A voir / au Département...	10 000 €
LIBOURNE	Georges Pompidou	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Gourinat	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Gourinat	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Michelet	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Pierre Benoit	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Pierre et Marie Curie	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
LIBOURNE	Pierre et Marie Curie	COMMERCIAL	Cali 2026		10 000 €
MARANSIN	Mairie ou Les Chartreux	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2026		10 000 €
MOULON	Mairie	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2026		10 000 €
SAINT-CIERS-D'ABZAC	Mairie	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2026		10 000 €

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS Programmation pluriannuelle du SDA

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

→ 2027

COUTRAS	Eglise	COMMERCIAL	Cali 2027		10 000 €
COUTRAS	Eglise	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
COUTRAS	Gare	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
LES BILLAUX	Croix de Duchesse	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027	Si zone à 50 km/h - 1 abri	10 000 €
LES BILLAUX	Croix de Duchesse	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027	Si zone à 50 km/h	10 000 €
LIBOURNE	Gueyrosse	COMMERCIAL	Cali 2027		10 000 €
LIBOURNE	Gueyrosse	COMMERCIAL	Cali 2027		10 000 €
LIBOURNE	La Lamberte	COMMERCIAL	Cali 2027		10 000 €
LIBOURNE	La Lamberte	COMMERCIAL	Cali 2027		10 000 €
SAINT-GERMAIN-DU-PUCH	Ecoles	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
SAINT-GERMAIN-DU-PUCH	Ecoles	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
VAYRES	Gare	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
VAYRES	Les Placettes	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027	Revêtement	5 000 €
VAYRES	Les Placettes	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027	Revêtement	5 000 €
VAYRES	Segransan	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
VAYRES	Segransan	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2027		10 000 €
LIBOURNE	Gallieni	COMMERCIAL	Cali 2026 ou 2027	PEM	?
LIBOURNE	Gares - 1	COMMERCIAL	Cali 2026 ou 2027	PEM	?
LIBOURNE	Gares - 1	COMMERCIAL	Cali 2026 ou 2027	PEM	?
LIBOURNE	Gares - 2	COMMERCIAL	Cali 2026 ou 2027	PEM	?
LIBOURNE	Sous-Préfecture	COMMERCIAL	Cali 2026 ou 2027	PEM	?

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau de transport CALIBUS Programmation pluriannuelle du SDA

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

→ 2028

IZON	Anglumeau	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
IZON	Anglumeau	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
IZON	Ecoles	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Eglise	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Eglise	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Graney	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Graney	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Le Pin	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Le Pin	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
IZON	Maucaillou	COMMERCIAL + SCOLAIRE	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Résidence Canterrane	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Résidence Canterrane	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Résidence Iris	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Résidence Iris	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Vieux Tilleul	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
LIBOURNE	Vieux Tilleul	COMMERCIAL	Cali 2028		10 000 €
SAINT-DENIS-DE-PILE	Les Chapelles	COMMERCIAL	Département 2028	Ou arrêt au rond-point	10 000 €

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau interurbain

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le



ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Absence de donnée concernant la mise en accessibilité des points d'arrêt du réseau interurbain régional.

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

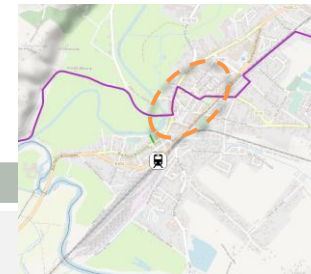
Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare de Coutras

Gare inter-régionale



	Accessibilité (tous modes)
 	Piéton : Le cheminement piéton d'accès à la gare est difficile (trottoir peu large) : les piétons ont tendance à circuler sur la route Vélo : pas d'aménagement cyclable TC : connexion avec la ligne 8 et la Coutradette Voiture : accès via la Rue Paul Sépard et la Rue Paul Quibel
	Equipements 10 places vélo (occupation > à 100%) 1 abri supplémentaire (privé ou public) 140 places VL (usage mixte) Amazon hub Guichet humanisé + borne automatique Rampe d'accès PMR Borne d'information Modalis
	Usages constatés Parking vélo occupé à 100% Parking VL occupé à 90%
	Points durs Chemins piétons peu qualitatifs et pas d'aménagements cyclables
	Qualité générale

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare des Eglisottes et Chalaures Halte



Accessibilité (tous modes)	
 	Piéton : pas d'aménagement piéton du côté de la D674E3 et trottoir peu qualitatif du côté de la D674, des rampes souterraines permettent de rejoindre les deux quais Vélo : pas d'aménagement cyclable TC : connexion avec la ligne interurbaine 11 « LES ÉGLISOTTES-ET-CHALAURES -> RIBÉRAC » Voiture : accès par la D674 (direction Bordeaux) ou par la D674E3 (direction Angoulême)
	Equipements 5 places vélo 20 places VL communes parking cimetière + 15 places VL côté gare Usages constatés vélo : 0% occupation VP : 10% occupation Points durs Non accessible aux PMR Qualité générale

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Gare de Libourne

Gare inter-régionale

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE



Accessibilité (tous modes)	
  	Piéton : des trottoirs sont présents et des passages piétons permettent de rejoindre la gare depuis le centre-ville. Une passerelle piétonne permet également de rejoindre la gare depuis le côté est de la gare. Le parvis de la gare est suffisamment large et est équipé de bandes podotactiles. Vélo : pas d'aménagement cyclable TC : connexion aux lignes 1, 3, et 4 Voiture : accès par l'avenue Gallieni ou par la Rue Chanzy (devant de la gare) ou par la D243 puis par la passerelle piétonne (derrière la gare).
	Equipements
	23 arceaux vélo sous la passerelle + un parking vélo sécurisé sur le parvis de la gare 175 places VL à l'avant de la gare (répartis sur 2 parkings payants) et plus de 170 places VL à l'arrière de la gare (stationnement gratuit) Guichet humanisé + bornes automatiques Composteur de billets Bornes de retrait de colis + services postaux + toilettes
Usages constatés	
vélo : Non observé VP : Non observé	
Points durs	
Les différents modes d'accès sont bien traités mais des aménagements cyclables sécurisés seraient nécessaires.	
Qualité générale	
Intermodalité relativement bien traitée et offre de service fournie	

Communauté
d'agglomération
du Libournais
BP 2026

33502 Libourne Cedex
tél : 05 57 25 01 51
contact@lacali.fr
www.lacali.fr

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

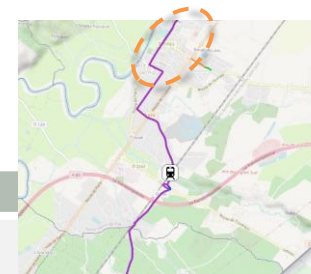
Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare de Saint-Denis-de-Pile

Halte



Accessibilité (tous modes)	
  	Piéton : des rampes souterraines permettent de rejoindre les deux quais, cheminements piétons séparés de la voirie du côté de la Route du Pré de Coudreau, aucun aménagement du côté de la Route du Moulin Vélo : pas d'aménagement cyclable TC : connexion avec la ligne 4 Voiture : accès via la Route du Pré de Coudreau (direction Bordeaux) et la Route du Moulin (direction Angoulême)
	Equipements 10 places vélo (5 de chaque côté des voies) Composteur de billets 20 places VL 2 places PMR
	Usages constatés Stationnement vélo non utilisé Stationnement VP occupé à 20%
Points durs	
Gare déconnectée du centre-ville Traversée des quais via un passage sous-terrain éloigné des quais (au sud)	
Qualité générale	

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare de Saint-Médard-de-Guizières *Halte*



	Accessibilité (tous modes)
 	Piéton : trottoirs des deux côtés de la Rue de la République Vélo : Piste cyclable bidirectionnelle en rive sud de la rue de la République stoppée 20m en amont de l'accès à la gare (pas de traversée sécurisée) TC : arrêt de bus en encoche côté gare et en ligne en face Voiture : accès par la Rue de la République
	Equipements 20 places VL 3 places Vélo Usages constatés Vélo : 0% VL : 70% Points durs Non accessible aux PMR Traversée des quais à niveau Qualité générale Passage à niveau sécurisé avec barrières automatiques

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare de Saint-Seurin-sur-l'Isle Gare régionale



	Accessibilité (tous modes)
	Piéton : trottoirs sur l'avenue Mal de Lattre de Tassigny permettant d'accéder directement aux quais Vélo : Pas d'aménagements cyclables TC : Connexion CALIBUS avec TAD E Voiture : accès par l'Avenue Mal de Lattre de Tassigny
	Equipements Guichet humanisé + borne automatique 20 places VP dans la rue Jean Mermoz + 70 places VP collées au parvis gare 6 places vélo couvert Arrêt du TAD E
	Usages constatés Vélo : 0% VL : 25%
	Points durs
	Qualité générale Passage à niveau avec barrières automatiques et marquage de la continuité du trottoir (peinture)

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

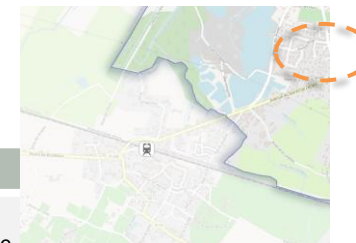
Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE

Gare de Saint-Sulpice-Izon Halte



Accessibilité (tous modes)	
  	Piéton : pas de trottoirs aménagés de chaque côté des voies, passage piéton du côté de la Rue de la gare au niveau du stationnement pour matérialiser le cheminement piéton, traversée des quais via des escaliers et trottoir au-dessus des voies le long de la D242 Vélo : bandes cyclables étroites au niveau de la D242 (Route de Libourne) TC : arrêt ligne régionale à 300m sur la D242 (côté est – arrêt Le Ribet) et à 300m sur la D242 (côté ouest – arrêt La poste) Voiture : accès via la Rue de la gare (direction Angoulême) et via la D242 (direction Bordeaux), entrée ouest (rue de la gare) limitée à 50kmh mais D242 permettant la circulation de gros gabarits avec prise de vitesse facile
	Equipements 20 places vélo non sécurisées Environ 35 places VL 2 places PMR
	Usages constatés Vélo : 40% occupation VL : 80% occupation
Points durs Discontinuités cyclables notamment au droit de la traversée (pas de marquage de la traversée) pour rejoindre la gare versant nord Bandes cyclables étroites (1,10m en moyenne) des deux côtés Arrêts de bus éloignés de la gare et cheminements piétons non aménagés	
Qualité générale	

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Gare de Vayres Halte



Accessibilité (tous modes)	
	Piéton : Accès aux quais par un escalier, non accessible PMR. Vélo : Pas d'aménagement cyclable sur l'avenue de Libourne qui dessert la gare TC : connexion avec les lignes 301, 5 et A Voiture : accès via la D242 (Avenue de Libourne)
	Equipements 9 places vélos Une centaine de places VL sur espace ouvert, usage mixte commerces et services centre bourg Borne automatique
	Usages constatés Stationnement vélo peu voire pas utilisé (un seul vélo stationné). Parking VP occupé à 60%
	Points durs Accès aux quais par les escaliers, pas d'accès PMR
	Qualité générale Aménagements arrêts CALIBUS qualitatifs, correspondance bien traitée

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Synthèse

Gare	Coutras	Les Eglisottes-et-Chalaures	Libourne	Saint-Denis-de-Pile	Saint-Médard-de-Guizières	Saint-Seurin-sur-l'Isle	Saint-Sulpice-lizon	Vayres
Intermodalité TC	1	0,5	1	1	1	1	0,5	1
Stationnement vélo	2	1	3	1	1	2	1	2
Accès piéton	0,5	0,5	1	0,5	1	1	0	1
Accès cyclable	0	0	0	0	1	0	1	0
Accessibilité PMR	1	0	1	1	0	1	1	0
Accessibilité numérique (borne, guichet)	3	0	3	0	0	3	0	1
Total (sur 11)	7,5	2	9	3,5	4	8	3,5	5

Deux gares du territoire (Coutras et Saint-Seurin-sur-l'Isle) présentent un niveau de qualité supérieur aux autres gares de la CALI avec notamment des aménagements cyclables à proximité, du stationnement vélo plus qualitatif (présence d'un abri) et la possibilité d'acheter son billet de train auprès d'un guichet humanisé et à un borne automatique.

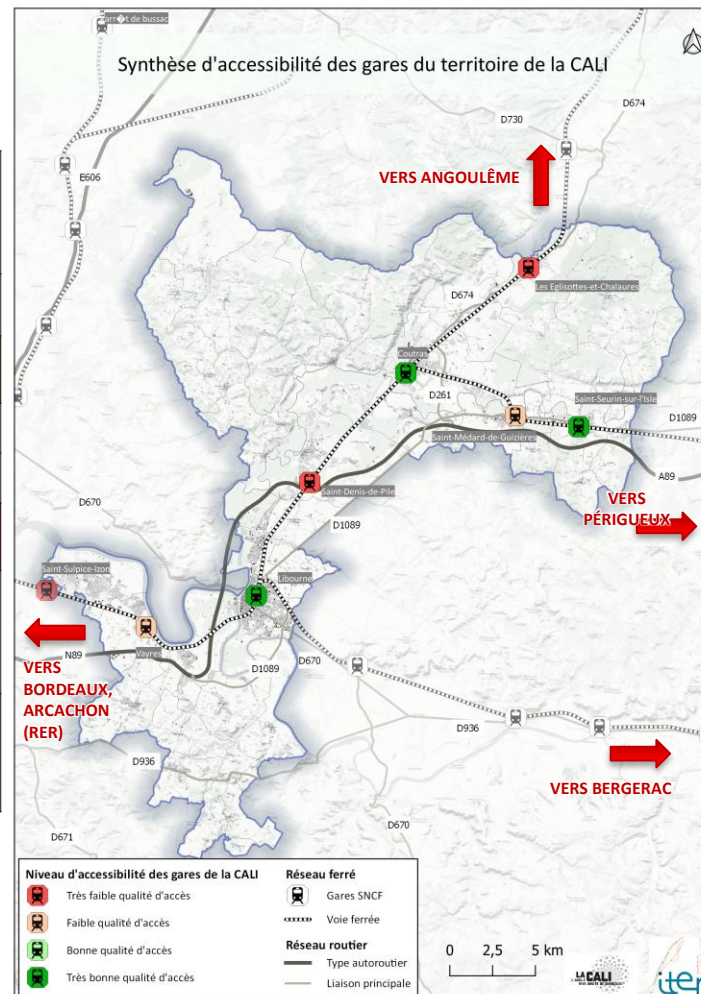
La gare des Eglisottes présente au contraire un niveau de qualité et de services plus faible en raison de la mauvaise accessibilité à la gare tout mode (hors voiture).

L'annexe accessibilité

L'accessibilité du réseau ferré

Synthèse

Gare	Coutras	Les Eglisottes-et-Chalaurès	Libourne	Saint-Denis-de-Pile	Saint-Médard-de-Guizières	Saint-Seurin-sur-l'Isle	Saint-Sulpice-Lizon	Vayres
Intermodalité TC	1	0,5	1	1	1	1	0,5	1
Stationnement vélo	2	1	3	1	1	2	1	2
Accès piéton	0,5	0,5	1	0,5	1	1	0	1
Accès cyclable	0	0	0	0	1	0	1	0
Accessibilité PMR	1	0	1	1	0	1	1	0
Accessibilité numérique (borne, guichet)	3	0	3	0	0	3	0	1
Total (sur 11)	7,5	2	9	3,5	4	8	3,5	5



L'annexe accessibilité

Le service de TPMR

Le service de TPMR (CALIBUS+) est ouvert aux **personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie temporaire, ou aux personnes âgées de plus de 75 ans.**

Il permet d'effectuer des **déplacements en porte-à-porte** sur l'ensemble du territoire de la Cali, du lundi au dimanche, de 7h à 20h, pour un tarif unique de 2€, ce qui **rend l'offre très attractive** au vu des déplacements qu'elle permet d'effectuer.

Distribution de l'usage du service de TPMR en 2021

TPMR - 2021		
6h	3	0,01%
7h	488	1,88%
8h	2 258	8,69%
9h	2 856	10,99%
10h	3 267	12,57%
11h	3 008	11,58%
12h	1 772	6,82%
13h	1 921	7,39%
14h	2 563	9,86%
15h	2 673	10,29%
16h	2 752	10,59%
17h	1 899	7,31%
18h	467	1,80%
19h	57	0,22%
20h	0	0,00%
21h	0	0,00%
total	25 984	100%

TPMR - 2021		
lundi	3 402	13%
mardi	4 874	19%
mercredi	4 895	19%
jeudi	4 780	18%
vendredi	5 184	20%
samedi	1 642	6%
dimanche	1 207	5%
total	25 984	100%

Le TPMR est très souvent utilisé pour des rendez-vous médicaux.

Par ailleurs très peu de courses sont réalisées le dimanche et sur les plages horaires des début et fin de services 6h-8h et 19h-21h.

TPMR - 2021		
RDV médical	11 764	45%
Marché, courses	7 299	28%
Activités de loisirs, culture	2 878	11%
Visites famille, amis	2 250	9%
Démarche administrative	1 237	5%
Transports collectifs (Train, Car)	535	2%
(vide)	21	0%
total	25 984	100%

L'annexe accessibilité

Le service de TPMR

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 033-200070092-20260226-2026_02_005-DE



Le TPMR est majoritairement utilisé à Libourne :

50 % de la fréquentation totale du service en origine ou en destination de Libourne, dont plus des deux tiers internes à la commune de Libourne.

Un service très peu voire pas utilisé par des communes très rurales aux franges du territoire.

